

» PRESSE NATIONALE

Politique

soirinfo

PRESTATION DE SERMENT DEVANT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL, HIER, TIÉMOKO MEYLIET KONÉ (VICE-PRÉSIDENT) : « JE MESURE LA RESPONSABILITÉ DE LA TÂCHE... »

Nommé, le mardi 20 avril 2022, à la Vice-Présidence de la République de Côte d'Ivoire, Tiémoko Meyliet Koné a prêté serment devant le Conseil constitutionnel, hier mercredi 20 avril 2022, lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Palais présidentiel, au Plateau. Le nouveau Vice-Président a prêté serment en présence du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, du gouvernement, des présidents d'institution et de membres du corps diplomatique. Tiémoko Meyliet Koné a prononcé la formule sacramentelle, l'engageant dans ses nouvelles fonctions. « Je jure solennellement et sur l'honneur de respecter la Constitution, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge dans le strict respect de ses obligations et avec loyauté à l'égard du Président de la République. Que le Président de la République me retire sa confiance si je trahis mon serment », a-t-il promis. Tout en reconnaissant l'importance de la tâche qui l'attend, le nouveau Vice-Président a réaffirmé sa détermination et son engagement à œuvrer à la réalisation de l'ambition et de la vision du gouvernement, notamment dans les domaines sociopolitiques et économiques.

L'inter

PRIMATURE : POURQUOI PATRICK ACHI A ÉTÉ MAINTENU À SON POSTE

La scène n'a pas échappé aux membres du Congrès présents le mardi 19 avril 2022 à Yamoussoukro. Au cours de son intervention sur l'état de la nation, Alassane Ouattara a révélé avoir donné des instructions au Premier Ministre Patrick Achi sur la composition du futur gouvernement. A 66 ans, Patrick Achi est reconduit au poste de Premier Ministre par Alassane Ouattara. Cette nouvelle nomination sonne comme une reconnaissance pour ce technocrate qui a patiemment gravi les échelons au sein de l'exécutif ivoirien. Ministre puis secrétaire général de la Présidence en remplacement d'Amadou Gon Coulibaly, Patrick Achi est aujourd'hui un des piliers du système Ouattara. Depuis sa première nomination au poste de Premier Ministre en mars 2021, Patrick Achi ne lésine pas sur les efforts. Constamment sur le terrain, le Chef du gouvernement est aujourd'hui le visage de la vision Côte d'Ivoire 2030 d'Alassane Ouattara.

lejour
PLUS D'INFORMATION

GOVERNEMENT PATRICK ACHI 2 : UNE ÉQUIPE RESSERRÉE DE 32 MEMBRES

Une semaine après la démission du gouvernement, suivie de la reconduction du Premier Ministre, Patrick Achi, devant le congrès à Yamoussoukro le mardi 19 avril 2022, les noms des membres de la nouvelle équipe gouvernementale ont été communiqués, hier. D'un gouvernement précédent de 41 ministres, c'est une équipe resserrée de 32 personnes, avec trois ministres d'Etat. L'on note 11 sortants et 2 entrants dont le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa, qui signe son retour au gouvernement et Françoise Remarck, nouvelle ministre de la Culture. Ces nouveaux promus doivent se mettre aussitôt à la tâche pour répondre aux aspirations du peuple ivoirien. Le premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement est prévu pour ce jeudi 21 avril 2022 au Palais de la présidence de la République.

GOVERNEMENT : VOICI LES DEUX NOUVEAUX VISAGES

Le nouveau gouvernement ivoirien est connu depuis hier, mercredi 20 avril 2022. Il comporte 32 ministres dont deux nouveaux visages. Il s'agit du ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, et de la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck. Né le 10 décembre 1964 à Korhogo, le nouveau ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, est un "ancien-nouveau" puisqu'il a déjà été membre du gouvernement. Il a occupé, à partir du 4 mars 2010, le poste de ministre de l'Agriculture sous Laurent Gbagbo. Après 9 ans, Sangafowa Coulibaly a quitté le gouvernement le 4 septembre 2019. La nouvelle ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck était présidente directeur général de Canal + Horizons Côte d'Ivoire jusqu'à hier, mercredi 20 avril 2022. Nonobstant ses multiples occupations, Françoise Le Guennou Remarck a pu trouver le temps de parachever sa formation en 2004 en obtenant l'Exécutive MBA de la prestigieuse école HEC Paris. Elle est la seule femme ivoirienne à prendre part au Forum des femmes leaders au niveau mondial.

Economie ↪

AÉROPORT FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY D'ABIDJAN L'ANAC MET EN PLACE UNE STRATÉGIE POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

Le ministère des Transports ne compte pas s'en tenir à son communiqué produit, vendredi 15 avril 2022, dénonçant les actes de corruption qui auraient pignon sur rue à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Port-Bouët. En effet, selon un document émanant de la Communication de ce département ministériel, l'Autorité nationale de l'aviation civile (Anac) a mis en place un plan d'action pour contrer ce phénomène qui sape les efforts consentis par les gouvernants et les autorités aéroportuaires, afin de faire de cet aéroport un modèle en matière de transport aérien et d'aviation civile.

Société ↪

DÉLIMITATION DE LA FRONTIÈRE ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET LA GUINÉE : DE GRANDES DÉCISIONS PRISES

Du 13 au 16 avril 2022, les membres de la Commission technique mixte de matérialisation (CTMM) de la frontière Côte d'Ivoire-Guinée étaient en atelier. Cette rencontre, qui s'est déroulée à Conakry, la capitale guinéenne, avait pour objectif de poursuivre les activités de la CTMM dans le cadre du processus de délimitation et de démarcation de la frontière, et de procéder à l'adoption bilatérale du projet d'accord-cadre de coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée. Les travaux ont permis de prendre des décisions et des résolutions. Les membres de la CTMM ont convenu de la mise en place d'un plan d'actions opérationnel. Un fonds commun de matérialisation a été également mis en place. Les règles de gestion de ce fonds et le financement du plan d'actions opérationnel ont été établis.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU) : LA CNAM AUX CÔTÉS DES DIASPORAS IVOIRIENNES

Les familles des diasporas ivoiriennes vivant en Côte d'Ivoire vont pouvoir se soigner à moindre frais grâce à la Couverture maladie universelle (CMU). Selon un communiqué de presse de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), Bamba Karim, directeur général de la CNAM et Robert Carle-Empereur, représentant de la Mutuelle des familles des diasporas ivoiriennes (MFDI) ont signé récemment au siège de la CNAM au Plateau, une convention « pour offrir aux bénéficiaires une couverture médicale de qualité et à moindre coût grâce à la CMU ». Ce sont au total 5 millions de personnes résidant en Côte d'Ivoire qui vont bénéficier d'un appui financier de proches parents vivant à l'extérieur du pays, sur une période de 3 ans.

TIÉBISSOU : AMÉDÉ KOUAKOU INAUGURE UN CHÂTEAU D'EAU À ASSABONOU

Samedi 15 avril un château d'eau a été livré à Assabonou, village situé à une vingtaine de kilomètre de la commune de Tiébiissou. C'est un événement heureux pour les villageois d'autant plus que cela se passe en pleine période de fête de Pâque où le village retrouve presque tous ses habitants. Fournir de l'eau potable, c'est la raison de la construction de ce château de 15 m3. Estimé à plus 20 millions de FCFA, le projet a été inauguré par le ministre Amedé Kouakou. Et vise à impacter positivement les conditions de vie des populations. « Nous savons que c'est le développement que vous voulez. Quand on n'a pas d'électricité, pas d'eau, c'est un problème. C'est pourquoi nous avons choisi de travailler avec le Président Alassane Ouattara pour apporter des solutions à ces problèmes », a souligné le ministre.



VU SUR LE NET

Politique 

CÔTE D'IVOIRE : RECONDUIT PREMIER MINISTRE, PATRICK ACHI "PRÊT" À CONTINUER LA MARCHÉ VERS UNE CÔTE D'IVOIRE PLUS SOLIDAIRE ET PROSPÈRE

Reconduit Premier Ministre par le Président de la République, Alassane Ouattara, le 19 avril 2022, Patrick Achi, a réaffirmé via ses pages officielles, son engagement à poursuivre la marche vers une Côte d'Ivoire plus solidaire et prospère. « Je connais la force des attentes des Ivoiriennes et des Ivoiriens, leur soif d'une nation toujours plus prospère et solidaire, suivant la vision 2030 du Chef de l'Etat, concrétisée par notre Plan National de Développement 2021-2025. Avec le prochain gouvernement, nous serons ainsi chaque jour, avec abnégation et résolution, au service de cette puissante ambition patriotique », peut-on lire sur les pages officielles du Premier Ministre. Selon Patrick Achi, cette confiance renouvelée lui permet de continuer à servir « un grand Président, un grand Peuple et un grand Pays ». (Source : CIGG)

NOUVEAU GOUVERNEMENT : 7 MINISTRES DE L'ANCIENNE ÉQUIPE NE CONTINUENT PAS L'AVENTURE

Le nouveau gouvernement compte 32 membres. Il a été resserré selon la volonté du Président de la République. Certains font leur entrée et d'autres s'orientent vers d'autres fonctions. Ainsi, Alain Richard Donwahi, anciennement ministre des Eaux et Forêts n'a pas été reconduit. Laurent Tchagba le remplace à cette fonction. Même son de cloche pour Arlette Badou N'Guessan, ex-ministre de la Culture remplacée par Françoise Remarck. Roger Adom du ministère de l'Économie numérique des Télécommunications et de l'Innovation et Alcide Djédjé ne figurent plus dans le gouvernement. Thomas Camara est remplacé au ministère des Mines et de l'Énergie par Coulibaly Sangafowa. Emmanuel Esmel Essis est le désormais ex-ministre de la Promotion de l'investissement et du Développement du secteur privé. Félix Anoblé n'est pas non plus membre du nouveau gouvernement.

NOUVEAU GOUVERNEMENT : LES SECRÉTARIATS D'ÉTAT SUPPRIMÉS

Le gouvernement Patrick Achi 2 est connu depuis le mercredi 20 avril 2022. Une équipe resserrée de 32 membres. La liste des membres du gouvernement a été rendue publique par le Secrétaire de la Présidence, Abdourhamane Cissé. Tous les secrétaires d'État ont été supprimés. Il s'agit du secrétaire d'État auprès du ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, chargé du Logement social, du secrétaire d'État auprès du ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, chargé de la Modernisation de l'Administration, du secrétaire d'État auprès du ministre des Transports, chargé des Affaires maritimes, et de celui du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, chargé de la Protection sociale.



LUTTE CONTRE LE PALUDISME : GRATUITÉ DE LA GOUTTE ÉPAISSE ET DU TEST DE DÉPISTAGE RAPIDE DANS LES HÔPITAUX PUBLICS

La goutte épaisse et le test de dépistage rapide (TDR) pour détecter les parasites du paludisme sont gratuits dans les hôpitaux publics, a réaffirmé le directeur-coordonnateur du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), Dr Tanoh Méa Antoine, mardi 19 avril 2022, lors d'une conférence de presse. Ces deux examens sont gratuits parce que subventionnés par l'Etat de Côte d'Ivoire et ses partenaires. Si le résultat est positif qu'il s'agit d'un paludisme simple, le médecin ou l'infirmier doit également donner gratuitement des CTA, des médicaments qui éliminent le parasite du paludisme dans le corps humain. Dr Tanoh a rappelé que dans le cadre de la gratuité ciblée, le président de la République, Alassane Ouattara a pris des mesures pour que les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans soient pris en charge gratuitement dans les centres de santé publics.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07.07.09.97.51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale